

alors que l'on comprend bien la puissance de ce mot : Patrie ! On comprend ce qu'il renferme de grand et de noble ; on comprend les folies héroïques qu'il a fait accomplir.

Donc la guerre est terminée, le triomphe des Japonais est complet, le succès de leurs armes éclatant, leurs soldats ont été braves et énergiques, ils ont su endurer les souffrances d'un rude hiver, leurs généraux ont été habiles, la préparation de la guerre a été lente et méthodique. Il y a longtemps que les Japonais désiraient cette lutte contre l'ennemi héréditaire et nul n'est étonné de cette victoire qui, à première vue, pourrait paraître fantastique, d'une nation de 45 millions d'âmes sur le colosse en carton pierre de 400 millions d'habitants qu'est la Chine. Cette dernière a dû plier le genou devant son vainqueur et demander grâce.

Recherchons les causes de cette victoire, elles sont bien simples.

Nul n'ignore que, depuis longtemps, le Japon a envoyé en Europe ses hommes les plus intelligents pour étudier sa civilisation, sa littérature, ses arts, ses sciences, son commerce, son industrie. Le Mikado lui-même, Moutsou-Hito, descendant

en ligne directe de Djinmou-Tennô, le propre fils des dieux, dont la famille règne sur le Japon depuis 2,550 ans, exerçant un pouvoir absolu et sans contrôle, a eu la grandeur d'âme, pour mettre son pays au niveau des nations européennes, de consentir à se dépouiller d'une partie de ce pouvoir, au profit d'un..... parlement, oui, d'un véritable parlement, et l'on pourrait entendre à l'heure actuelle dans ce pays de Madame Chrysanthème, un député japonais, interpellé un ministre de l'intérieur japonais, sur la révocation d'un garde champêtre ! *Quantum mutatus ab illo !*

L'infiltration des mœurs européennes ne s'est pas faite à l'instar des roitelets africains se drapant dans un uniforme de sous-préfet, coiffés d'un chapeau haut de forme orné d'une plume de paon et charmant leurs loisirs par l'audition d'un orgue de Barbarie, écorchant les couplets de la Belle Hélène et de Geneviève de Brabant ; non, cette infiltration a été habilement, intelligemment dirigée. On a emprunté un peu à tous les peuples ce qu'ils avaient de meilleur.

Avant toutes choses, il fallait une armée solide, elle dut être forgée de toutes pièces. En 1871, ébloui

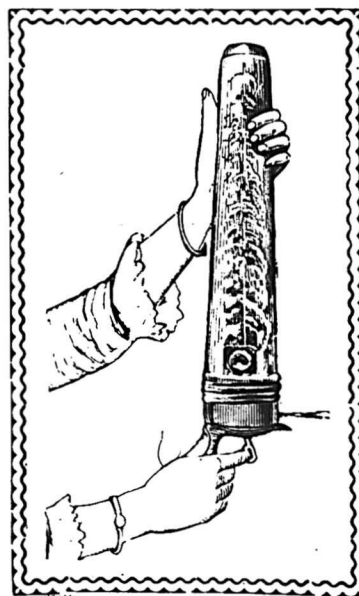
par les succès de la Prusse, le Mikado demanda des instructeurs prussiens, mais ceux-ci avaient à peine mis le pied à terre, qu'ils furent congédiés et l'on s'adressa à la France. En 1872, une mission militaire française, composée d'officiers et de sous-officiers de toutes armes vint s'installer à Yeddo.

Il fallait une marine : ce furent encore des Français qui la créèrent. L'arsenal de Yokoska fut fondé et dirigé par des ingénieurs français.

Il fallait des lois, un code : ce furent des juriconsultes français qui furent chargés de l'élaboration de ces lois, sur le modèle du code civil français.

En 1873, on s'occupa plus spécialement du commerce, une ambassade fut envoyée en Europe pour reviser les traités. L'intérieur du Japon fut ouvert aux étrangers. Auparavant, ceux-ci n'avaient le droit qu'à un rayonnement de 40 kilomètres à l'entour des ports qui leur étaient ouverts ; pour aller au delà, il fallait un passeport que l'on obtenait très difficilement.

Des lignes télégraphiques furent créées, des chemins de fer furent construits, l'Europe et l'Amérique fournirent les matériaux nécessaires à ces travaux. Mais actuellement



PRIX :
L'EXTINCTEUR EN VERRE,
COMME VICINETTE,
\$24.00 LA DOUZAINE.

PRIX POUR LES GROS
EXTINCTEURS FOURNIS SUR
APPLICATION.

L'Extincteur DURAND

Fabrique par la Cie Canadienne d'Extincteurs (Lim.)

LEST l'Extincteur par excellence, l'Extincteur le plus efficace sur un commencement d'incendie, l'Extincteur le plus portatif, qu'un enfant peut faire travailler aussi bien qu'une personne âgée, l'Extincteur que toutes les familles devraient avoir.

L'Extincteur Durand est de la plus grande valeur pour les manufacturiers, les édifices publics, les institutions religieuses, et plusieurs communautés en sont déjà pourvues d'un grand nombre.

L'Extincteur Durand est approuvé par toutes les autorités compétentes, entre autres : MM. M. P. Benoit, chef du Département du Feu, Montréal ; J. H. Carlisle, chef du Département du Feu, Vancouver, C. A. ; C. Coates, département des Travaux Publics, inspecteur en chef de la Puissance ; A. Raza, architecte provincial ; Les inspecteurs du Gouvernement pour les fabriques et les édifices publics, etc., etc.

L'Extincteur Durand a déjà prouvé son efficacité en bien des occasions sur des incendies et nous citons entr'autres les suivants, où un prompt usage de l'Extincteur a exempté de grandes conflagrations et épargné des propriétés de grande valeur.

Hotel Péloquin, Sault au Récollet. Toussaint Larivière, Sault au Récollet. Ladies Benevolent Inst., 31 Berthelet, Montréal. Rev. G. M. LePailleur, curé de Maisonneuve. C. Dubois, sous-chef Station No. 1, C. & N. Valley, Hotel St. James, en face gare du Grand Tronc. Ferdinand Mailhot, St-Jean Deschaillons. F. H. Dubuc, de la maison Dubuc, Desautels & Cie 1513 Ste-Catherine. Dme G. Cyr, 447 St-Antoine. Alb. Jetté, marchand de meubles, 1213 Ontario. John Millen & Sons, 1325 Ste-Catherine. R. Beullac, marchand d'Ornements d'Eglises, rue N.-Dame. J. A. Rousseau, manufacturier de meubles, Ste-Anne de la Pérade.

Avec l'Extincteur Durand en quantité suffisante, dans votre maison, vous pourrez diminuer le chiffre de vos assurances.

La Compagnie fabrique aussi des Extincteurs d'un plus fort volume, de 2 et 5 gallons, spécialement pour les départements de feu des villes, villages et municipalités, en remplacement des Babcocks ou autres appareils de ce genre. Le département du feu de Montréal a fait l'acquisition de douze gros Extincteurs de 5 gallons.

La Compagnie Canadienne d'Extincteurs, (Lim.) BUREAUX ET ATELIERS **Montréal.**
7 et 9 rue St-Pierre,